

Définitions

Champ d'intervention	<p>Les champs d'intervention renvoient aux politiques publiques conduites par les collectivités territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage, management et gestion des services publics, • Politiques d'aménagement et de développement, • Interventions techniques, • Interventions sociales, • Sécurité, médiation et prévention. <p>Chaque champ comprend plusieurs familles professionnelles.</p>
Famille professionnelle	<p>Dernier niveau de regroupement de l'organisation du travail. Ensemble de métiers aux domaines d'activité communs, liés par une même technicité et une culture socio-professionnelle semblable. La famille professionnelle représente un espace d'évolution.</p>
Code fiche	Numéro du métier de 001 à 280.
Métier	<p>Deuxième niveau de regroupement. Ensemble d'emplois liés par une même technicité, présentant un noyau dur commun d'activités et requérant des compétences proches. Le métier évolue en fonction des progrès des sciences et des techniques et des transformations de l'environnement. Le métier, contrairement au poste ne renvoie pas à une organisation du travail spécifique ni à une situation individuelle en collectivité.</p>
Métier émergent	<p>Il s'agit d'un métier non identifié dans la version 1 du répertoire des métiers territoriaux. Ne sont pas considérés comme métiers émergents les métiers recomposés et/ou dont les appellations ont changé.</p>
Correspondance avec le secteur privé R.O.M.E.	<p>Rappel des correspondances avec le(s) métier(s) du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (catégorie professionnelle, domaine professionnel, emploi/métier). Dans la mesure où le R.O.M.E fait l'objet d'une réactualisation, ces correspondances pourront être modifiées.</p>
Intitulé	<p>Appellation la plus objective de l'emploi/métier : représentative des postes qu'elle recouvre et significative du champ d'activité dominant. L'intitulé ne doit pas porter à confusion avec un cadre d'emplois.</p>
Autres appellations	Exemples d'appellations les plus générales , permettant d'englober une grande variété de situations concrètes.
Facteurs d'évolution	<p>Énoncé des principaux facteurs d'évolutions (politiques, socio-économiques, technologiques, organisationnels ...) sur 3 à 5 ans et incidence(s) sur le métier</p>
Définition	Résumé synthétique de la finalité globale et des activités principales du métier.
Situation fonctionnelle	<p>Localisation des situations de travail par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des types de collectivités (Conseil Régional, Commune ...) • des établissements publics territoriaux (CCAS ...) • des Directions ou services de rattachement <p>Les différences constatées dans les organisations figurent dans cette rubrique.</p>

Conditions d'exercice	Indication des : lieu(x) de travail (intérieur/extérieur) ; horaires, mobilité , conditions particulières d'exercice.
Spécialisations/Extensions	Indication des spécialisations ou spécialités du métier (en fonction du territoire, des publics, du service, du produit ...) Les spécialisations, qui renvoient à l'emploi, peuvent donner lieu à une déclinaison plus fine dans le cadre d'un référentiel emploi-activités-compétences.
Autonomie et responsabilités	Indication du degré de l'autonomie et/ou de responsabilité au regard des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • instructions : modalités de définition des activités à réaliser • contrôle : modalités de contrôle, de suivi ou d'évaluation des activités • encadrement : volume de l'équipe • erreurs : nature et conséquence des erreurs liées à l'activité • relations hiérarchiques : situation au regard de l'encadrement.
Relations fonctionnelles	Indication des relations professionnelles non hiérarchiques internes et externes : <ul style="list-style-type: none"> • avec les usagers et/ou la population • au sein du service et/ou Direction • au sein de la collectivité • à l'extérieur de la collectivité : partenaires, sous-traitants, entreprises, tiers secteur ...
Moyens techniques	Indication des principaux moyens techniques utilisés dans le cadre de l'activité.
Cadre statutaire	Repérage des catégories (A, B, C), des filières et cadres d'emplois les plus communément utilisés, sans indication du type de collectivité.
Conditions d'accès	Indication des concours : intitulés, niveaux, qualifications et diplômes pré-requis le cas échéant. Indication pour certains cadres d'emplois (catégorie C) d'un accès direct , sans concours. En fonction des configurations, l'accès aux non-titulaires peut être indiqué.
Activités principales	Activités qui constituent le cœur du métier . Essentielles à l'exercice de l'activité, elles sont communes à l'ensemble des situations de travail constitutives du métier. Ces activités peuvent être transverses à plusieurs métiers.
Activités spécifiques	Activités réalisées de manière non systématique, en fonction des spécificités des territoires, des publics, des types de collectivités, des organisations et/ou des conditions de travail .
Compétences	Combinaison de savoir-faire et de savoirs mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités principales. Les savoir-faire et savoirs sont déclinés par blocs. Chaque bloc se réfère à une activité principale. L'ensemble des blocs sont ordonnés à l'identique des activités principales
Savoir-faire	Savoirs pratiques , issus de l'expérience. On distingue principalement : <ul style="list-style-type: none"> • les savoir-faire techniques : relatifs à des technicités. Ils permettent d'agir et de produire. • les savoir-faire relationnels : ils permettent de coopérer efficacement avec autrui.

Savoirs

Connaissances théoriques généralement acquises dans le cadre de la formation initiale.

On distingue principalement :

- **les savoirs généraux** : relatifs à de grands domaines de connaissances.
- **les savoir socio-professionnels** : liés aux contextes (normes, procédures, règles, culture métier ...